
BONNARD / MASSENA - Terme de mise en demeure travaux

2 messages

Michel et Monique BONNARD <bonnard63@gmail.com>
À : Sophie PAYEN <contact@avocat-clermont-payen.fr>

30 septembre 2026 à 09:11

Bonjour Maître

La mise en demeure de Madame MASSENA d'engager les travaux d'ouverture des passages vers la rue des prés hauts avant le 01/10 vient de se terminer.

Pourriez vous nous donner votre opinion sur l'opportunité d'engager une action avec demande d'astreinte.

A vous lire.

Très cordialement

Monique et Michel BONNARD

12 Boulevard Thermal

63100 Clermont Ferrand

04-63-08-28-09

bonnard63@gmail.com

contact@avocat-clermont-payen.fr <contact@avocat-clermont-payen.fr>

30 septembre 2026 à 16:20

À : Michel et Monique BONNARD <bonnard63@gmail.com>

Madame, Monsieur,

J'attends de recevoir le rapport de Monsieur DAVID pour avoir une vision globale.

La multiplication des procédures n'est pas très apprécié par les juges.

Ce point pourra peut être abordé dans nos conclusions en réponse.

Cordialement



125 Avenue Jean Mermoz- 63100 CLERMONT-FERRAND

Tel: 04.73.40.19.44

contact@avocat-clermont-payen.fr

<http://avocat-clermont-payen.fr/>

De : Michel et Monique BONNARD <bonnard63@gmail.com>
Envoyé : mercredi 30 septembre 2026 09:11
À : Sophie PAYEN <contact@avocat-clermont-payen.fr>
Objet : BONNARD / MASSENA - Terme de mise en demeure travaux

[Texte des messages précédents masqué]